

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion Spécialité Contrôle de gestion

- Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créée en février 2012, la licence professionnelle *Métiers de la comptabilité et de la gestion spécialité Contrôle de gestion* proposée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie a pour objectif de permettre, aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 (2<sup>ème</sup> année de licence (L2), diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS)) et souhaitant une professionnalisation rapide, d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires au traitement des informations financières et non financières afin d'assister de façon efficace les dirigeants dans le pilotage opérationnel de leur organisation. Cette formation offre ainsi l'opportunité aux diplômés d'exercer les fonctions de contrôleur de gestion, d'analyste de gestion, de conseiller en gestion et d'analyste financier.

La formation est proposée en formation par apprentissage et en formation initiale (pour les étudiants n'ayant pas obtenu de contrat d'apprentissage) au sein de la Faculté de droit, économie et gestion de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC). Elle ne fait l'objet d'aucune délocalisation.

## Synthèse de l'évaluation

La formation est positionnée dans le champ *Droit, économie, gestion* de l'UNC où au regard de ses objectifs, elle a toute sa place. L'organisation des unités d'enseignements, leur contenu ainsi que le volume horaire alloué sont satisfaisants et permettent aux étudiants d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice des métiers dans le domaine du contrôle de gestion.

Dans son environnement proche, la formation constitue la seule de ce type proposée par un établissement d'enseignement supérieur. Par conséquent, elle ne subit aucune concurrence.

La formation est bien ancrée dans son environnement et bénéficie de relations importantes et claires avec des acteurs professionnels de premier plan comme l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Calédonie ; ce qui lui permet d'obtenir des dispenses pour certaines unités d'enseignement (UE) avec le diplôme de comptabilité et gestion (DCG). Toutefois, ce partenariat ne fait pas l'objet d'une formalisation à travers une convention de coopération.

Pour sa mise en œuvre, la formation s'appuie sur une équipe pédagogique constituée principalement d'intervenants extérieurs. En effet, le nombre d'enseignants titulaires de l'UNC intervenant dans la formation est faible. Aussi, l'apport des professionnels semble être déterminant pour le déroulement dans de bonnes conditions de la formation. Cependant, le dossier ne donne pas d'informations permettant d'apprécier l'adéquation exacte entre académiques, chercheurs et professionnels. On peut difficilement apprécier la cohérence entre la composition de l'équipe et les objectifs de la formation ainsi que la conformité de sa composition aux pratiques en licence professionnelle.

La formation est pilotée par un enseignant-chercheur impliqué qui anime l'ensemble de l'équipe pédagogique de façon très satisfaisante. Cela se traduit à travers les réunions de jurys dans le cadre de délibérations, la tenue de réunions pédagogiques et la tenue de réunions du conseil de perfectionnement.

Les effectifs suivent une tendance à la baisse depuis l'ouverture de la formation. Cette dernière est passée de 15 étudiants en 2012 à l'ouverture à 11 étudiants en 2015. Cela est surprenant car cette formation n'a pas réellement de concurrente sur le territoire et elle offre des débouchés clairs. La faiblesse des effectifs soulève la question de son attractivité.

Les taux de réussite sont excellents ; ils sont en moyenne de 91 % sur les trois dernières années. Le dossier ne fournit malheureusement pas d'informations permettant d'apprécier le taux d'insertion professionnelle, ni les emplois occupés ou d'éventuelles poursuites d'études.

La place de la recherche dans la formation, reste très faible. En effet, aucune activité liée à la recherche n'est menée par les étudiants ou en direction des étudiants. Cependant, la recherche n'étant pas la visée première de cette licence professionnelle, ce constat ne saurait constituer une faiblesse de la formation.

*A contrario*, une place de choix est accordée à la professionnalisation dans le dispositif de formation des étudiants. Elle se traduit par l'intervention de professionnels des métiers de la comptabilité et de la gestion et par la place accordée à l'alternance et au stage. Les étudiants réalisent une alternance de 12 mois ou un stage de quatre mois. D'ailleurs, le nombre d'étudiants en alternance est en croissance progressive. En effet, de zéro étudiant en alternance à l'ouverture, le taux d'étudiants en alternance est de 78 % entre 2013 et 2015. Ceci est satisfaisant, car la formation pourra s'orienter à terme vers une formation entièrement en alternance, à l'instar de nombreuses des licences professionnelles.

Les projets tuteurés constituent également un dispositif important de la formation. Ils sont ancrés dans la pratique professionnelle et fournissent un complément de compétences professionnelles aux étudiants et contribuent à accroître leur savoir-faire. Ils sont encadrés par des enseignants tuteurs et des professionnels. Les dispositifs de professionnalisation sont dans l'ensemble satisfaisants.

La place de l'international est faible. La formation n'a aucune convention avec une institution étrangère. Les étudiants ne préparent aucune certification linguistique et n'effectuent pas de mobilité dans le cadre de leur formation. Cependant, compte tenu du fait que la formation cible principalement les besoins du marché néo-calédonien, la faiblesse de l'international ne constitue pas nécessairement un véritable frein.

Le recrutement pour la formation s'opère selon des modalités assez classiques en licence professionnelle. Il repose en l'état sur un processus sélectif : sélection sur dossier suivi d'une audition devant un jury composé de professionnels et d'un enseignant. Ce processus est satisfaisant et semble expliquer le niveau du taux de réussite.

Les modalités d'enseignements sont classiques sur la forme et conformes aux pratiques observées dans les établissements d'enseignement supérieur. Dans la formation, le numérique se limite aux dispositifs classiques aujourd'hui proposés dans tous les établissements. Aucune innovation majeure n'est relevée. La formation propose certes un cours de système d'information de gestion. Mais rien n'indique le contenu de cet enseignement. De même, aucune information n'est donnée sur le type de logiciels utilisés ou à l'usage desquels les étudiants sont formés. Or, au regard des objectifs de la formation, les outils numériques doivent prendre toute leur place.

L'évaluation des étudiants repose également sur des modalités assez classiques et conformes aux procédures et dispositifs généralement utilisés en licence. Elle prend la forme de contrôle continu, d'examen terminal, qui constituent les principales modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences. Ces dispositifs sont complétés par la rédaction et la soutenance du projet tuteuré et d'un rapport de stage devant un jury.

Le suivi des compétences acquises s'appuie sur un livret d'apprentissage qui permet au tuteur universitaire de suivre la progression de l'étudiant et sur une fiche de liaison qui permet à l'entreprise de suivre les connaissances acquises par l'étudiant. Pour les étudiants en stage, la convention de stage constitue l'outil de suivi des compétences acquises. L'ensemble du dispositif d'évaluation des connaissances et des compétences est satisfaisant.

La formation dispose d'un jury dont le mode de fonctionnement et la composition sont satisfaisants. Le suivi des diplômés est réalisé à travers l'enquête de l'université réalisée par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle mais aucune donnée relative à la formation n'a été renseignée. On peut également déplorer l'absence d'une évaluation des enseignements ; ce qui fragilise le processus d'autoévaluation.

Enfin, en ce qui concerne la gouvernance, elle est globalement satisfaisante. La formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement. Il est composé de l'ensemble des intervenants ainsi que de personnalités externes. Il permet de faire l'évaluation de la formation et d'apporter des évolutions à celle-ci. Son fonctionnement est pertinent et conforme à ce qui est attendu de ce type de conseil. On peut cependant regretter l'absence d'anciens diplômés et des représentants des étudiants.

#### Points forts :

- De par son contenu et ses objectifs, la formation est de qualité et répond clairement aux attentes du monde des entreprises, des collectivités territoriales, à travers une forte orientation vers les métiers du contrôle de gestion et avec les dispenses aux épreuves nationales du DCG en ce qui concerne les UE en lien avec le contrôle de gestion.
- La formation est caractérisée par une réelle implication du responsable.

- Au niveau de sa gouvernance, le conseil de perfectionnement existe et joue son rôle dans l'amélioration de sa qualité.
- On observe la présence de dispositifs d'accompagnement des étudiants vers la réussite à travers l'UE0 de remise à nouveau.
- Les taux de réussite sont excellents et le nombre d'étudiants en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) est en nette progression.

#### Points faibles :

- Le dossier n'indique aucune donnée relative au suivi des diplômés (pas de taux d'insertion professionnelle, pas d'information sur les métiers exercés par les diplômés, ni sur le temps mis pour s'insérer sur le marché professionnel).
- On observe également une baisse des effectifs depuis la création de la formation et le faible nombre d'inscriptions d'étudiants provenant de L2.
- La faiblesse du nombre d'enseignants titulaires est également à relever ; cela peut poser des problèmes d'encadrement et de suivi des étudiants.
- La formation ne dispose pas de portefeuille de suivi des compétences.
- L'évaluation des enseignements n'est pas effectuée ; ce qui soulève des questions sur le dispositif d'autoévaluation de la formation qui paraît ainsi incomplet.
- Le conseil de perfectionnement comprend un trop grand nombre de membres ; ce qui peut nuire à son efficacité. Les diplômés en activité comme les étudiants de la formation n'y sont pas représentés alors qu'ils y ont toute leur place.

#### Conclusion et recommandations :

La formation proposée est de bonne qualité. Ses modalités d'organisation, de fonctionnement et son pilotage sont globalement très satisfaisants.

Elle s'appuie sur un dispositif de remise à niveau qui accompagne les étudiants dans leur réussite. On peut cependant regretter la faiblesse des effectifs qui soulève la question de l'attractivité de la formation. Des actions de communication à destination principalement des étudiants de L2 *Economie-Gestion*, ou du DUT *Finance-Comptabilité* qui vient d'être créé doivent être mise en place.

Par ailleurs, la formation n'est pas entièrement en alternance, cela parce que certains étudiants ne parviennent pas à trouver un contrat d'apprentissage. Il serait souhaitable que d'une part, les responsables de la formation renforcent l'accompagnement des étudiants dans la recherche de l'alternance, et d'autre part, cherchent à négocier un certain nombre de contrats d'alternance auprès de différents partenaires.

De même, la mise en place effective du portefeuille de suivi des compétences acquises, de dispositifs d'évaluation des enseignements et de dispositifs d'autoévaluation, est recommandée. La mise en place, par le responsable de la formation, d'un dispositif interne de suivi des diplômés, complémentaire à ceux de l'université afin de renforcer le suivi des étudiants, est également souhaitable. Par ailleurs, la composition du conseil de perfectionnement devrait être revue, en réduisant le nombre de participants et en y incluant un représentant des étudiants et des anciens diplômés.

Il serait important que toute sa place soit donnée au numérique dans le cadre des enseignements en allant au-delà des seules modalités classiques généralement observées et en donnant toute leur place à l'usage de logiciels métier spécifiques (Excel dans ses fonctions approfondies, logiciel de calcul de coûts, logiciel de reporting ou de progiciel de gestion etc.).

Enfin, il paraît important que puisse être mis en place un dispositif efficace d'évaluation des enseignements, d'autoévaluation de la formation et de suivi des diplômés.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est articulée autour d'une UE spécifique de remise à niveau (UE0) et est axée autour de six UE dont trois sont spécifiques à cette spécialité et permettent d'acquérir et d'approfondir les connaissances fondamentales en contrôle de gestion, en comptabilité, en système d'information de gestion. L'UE1 <i>Contrôle de gestion</i>, permet d'aborder en profondeur les problématiques de contrôle de gestion ; l'UE2 <i>Système d'information de gestion</i> permet d'acquérir les connaissances fondamentales dans ce domaine ; l'UE3 <i>Introduction à la comptabilité</i> permet de renforcer la culture comptable des étudiants. Ces UE sont complétées par les UE4 <i>Anglais appliqué aux affaires</i>, UE5 <i>Projet tuteuré</i> et UE6 <i>Intégration en milieu professionnel</i> qui permettent d'acquérir les compétences professionnelles permettant aux étudiants d'améliorer leur savoir-faire en se confrontant au terrain. Ces enseignements permettent aux étudiants d'obtenir des équivalences avec les UE du DCG. Les UE concernées du DCG sont : UE8 <i>Système d'information de Gestion</i>, UE9 <i>Introduction à la comptabilité</i>, UE11 <i>Contrôle de gestion</i>, UE12 <i>Anglais appliqué aux affaires</i> et UE13 <i>Relations professionnelles</i>. Chacune des UE de la formation comprend un volume d'heures relativement important permettant d'acquérir les connaissances et compétences attendues. L'ensemble est satisfaisant.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation constitue l'une des deux licences professionnelles proposées dans l'établissement. Aucune offre similaire ne semble exister sur le territoire. Elle offre une voie de professionnalisation aux étudiants de la 2<sup>ème</sup> année de la licence <i>Economie-Gestion</i> et offre une voie de poursuite d'études et de spécialisation aux étudiants du DUT <i>Gestion des entreprises et des administrations</i> option <i>Finance-Comptabilité</i> (GEA) de l'IUT de l'UNC et aux titulaires d'un BTS <i>Comptabilité et gestion des organisations</i> (CGO). Elle s'appuie également sur un partenariat avec l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Calédonie pour la définition des programmes, la mise à disposition d'intervenants professionnels pour les enseignements, l'accueil des stagiaires ou d'apprentis. Elle jouit d'une bonne implantation sur le territoire.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique associée à la formation semble s'appuyer principalement sur des intervenants extérieurs. En effet, le nombre d'enseignants titulaires de l'UNC intervenant dans la formation est faible : deux Maîtres de Conférences, un Professeur Agrégé du second degré (PRAG), un enseignant contractuel. Au regard de la technicité des cours au programme, l'apport de professionnels est dans ce cas déterminant pour que la formation se déroule dans d'excellentes conditions. Le dossier ne précise malheureusement pas le nombre de vacataires, leurs spécialités et leur fonction afin de déterminer leur niveau d'expérience ainsi que leur aptitude à assurer les enseignements, ni le volume horaire enseigné. On observe tout de même un bon pilotage de la formation avec une animation claire de celle-ci. Il y a des réunions de l'équipe pédagogique et un conseil de perfectionnement qui participe à garantir une formation de qualité.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont en baisse. Ils sont en moyenne de 13 étudiants sur ces quatre dernières années avec un maximum de 15 étudiants en 2012 et un minimum de 11 étudiants en 2015. Il est clair que comparé à une licence professionnelle du même type préparée en métropole, les effectifs sont faibles. Les étudiants sélectionnés proviennent majoritairement de BTS, en moyenne 73 % des effectifs sur les quatre dernières années. La proportion d'étudiants venant de la L2 est très faible, en moyenne 14 % sur les quatre dernières années. Le reste des étudiants provient d'autres formations. Les taux de réussite sont excellents, ils sont en moyenne de 91 % sur les trois dernières années. Il semble important d'entreprendre des actions de communication afin d'assurer la promotion de la formation auprès des étudiants de la L2 <i>Economie-Gestion</i> pour lesquels elle peut constituer une excellente voie de professionnalisation.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation n'est adossée à aucun laboratoire ni à aucune équipe de recherche. La place de la recherche est très faible car elle n'est pas l'objectif premier de cette licence professionnelle. La réalisation des projets tuteurés et leur soutenance auraient pu constituer des tremplins vers une initiation à la recherche. Mais les étudiants n'ont aucun cours d'initiation à la recherche, ni de formation par la recherche.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est l'une des préoccupations premières de cette formation. Elle se caractérise par l'intervention de professionnels dans la formation, l'alternance, les stages, les projets tuteurés etc.</p> <p>La formation est également préparée en partenariat avec l'ordre des experts-comptables et les enseignements sont ancrés dans les spécificités juridiques et fiscales de la Nouvelle-Calédonie. De même, l'articulation avec le cursus du DCG et les dispenses des épreuves qu'elle permet d'obtenir est le gage d'une réelle professionnalisation de la formation.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de la formation existe, et est claire. Elle indique les métiers auxquels peuvent précisément prétendre les étudiants à l'issue de la formation et les compétences attestées sont libellées de façon claire.</p> <p>L'ensemble des éléments permettant la professionnalisation des étudiants est satisfaisant.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation est en alternance (12 mois) mais les étudiants ne parvenant pas à avoir un contrat, peuvent effectuer un stage de 16 semaines. C'est une durée raisonnable qui peut permettre à l'étudiant d'effectuer des missions lui permettant de confronter les connaissances acquises à la réalité du terrain.</p> <p>Pour ce qui est du rythme de l'apprentissage, il est de 15 jours en entreprise et 15 jours à l'UNC. Ce rythme est intéressant. Il permet aux étudiants d'être impliqués dans des projets structurants et d'acquérir toute la technicité nécessaire, de ne pas être déconnecté des dossiers à suivre ni de l'université.</p> <p>L'apprentissage, le stage et les projets sont bien encadrés et font l'objet d'un suivi conjoint entre un tuteur universitaire et un tuteur professionnel.</p> <p>Le projet tuteuré représente 25 % du temps de formation. Le thème est soit, proposé par l'étudiant soit, défini par l'équipe pédagogique en lien avec les professionnels et il donne lieu à la rédaction d'un mémoire commun avec le mémoire de fin d'étude. Il est encadré (sujet et méthodologie) et donne lieu à une soutenance devant un jury.</p> <p>Le point à relever ici est la faiblesse de l'équipe pédagogique. Outre ce point, l'ensemble du dispositif de projet, stage et alternance est satisfaisant.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'international est quasi inexistant des priorités de cette formation. La formation n'a aucune convention avec une institution universitaire étrangère.</p> <p>Les étudiants ne préparent aucune certification linguistique. Au regard de son fort ancrage territorial, cela n'est pas pénalisant. Les étudiants ont néanmoins un cours d'anglais des affaires de 75 heures. Le volume horaire de ce cours est très satisfaisant.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'entrée dans la formation est sélective. Le processus de sélection s'opère sur le mérite académique jugé sur la base du dossier universitaire et d'une audition devant un jury composé de professionnels et d'enseignants intervenant dans la formation, afin d'évaluer les motivations de l'étudiant. Si ce processus semble dans sa forme satisfaisante, l'absence d'information sur le nombre de dossiers reçus, le nombre de candidats auditionnés et le nombre de candidats sélectionnés ne permet pas d'apprécier le niveau de sélectivité de la formation.</p> <p>Il faut noter que les candidats sélectionnés proviennent quasi exclusivement de BTS (73 % des effectifs sur les quatre dernières années). La proportion d'étudiants venant de la L2 est très faible, en moyenne de 14 % sur la même période. Il existe peu de passerelles pour les étudiants de L2 qui sont minoritaires.</p> <p>Par ailleurs, le dossier proposé ne fait mention d'aucun dispositif particulier favorisant la réussite des étudiants à l'exception de l'UE de remise à niveau.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements obligatoires sont basés sur le présentiel. La formation peut être effectuée ou obtenue dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Le numérique se limite aux dispositifs classiques aujourd'hui proposés dans tous les établissements (Plateforme Moodle ...). Par ailleurs, aucune information précise n'est donnée sur les outils et logiciels utilisés dans le cadre de cours. La maquette n'indique pas de cours d'informatique ou des cours de logiciel de gestion intégrée ou de formation spécifique sur les logiciels de « reporting » qui sont des outils indispensables en contrôle de gestion.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le contrôle continu et l'examen terminal constituent le principal levier d'évaluation des connaissances techniques acquises par les étudiants. La nature des épreuves est laissée à l'appréciation de l'enseignant (exposés oral, écrit, rapport avec soutenance).</p> <p>Les compétences professionnelles sont évaluées par la rédaction et la soutenance du projet tuteuré et du rapport de stage. Pour le rapport de stage : 30 % de la note évalue le document produit, 30 % porte sur l'évaluation fournie par le maître d'apprentissage et 40 % sur la soutenance. Pour le projet tuteuré : 40 % de la note porte sur le mémoire produit et 60 % sur une soutenance orale.</p> <p>Le jury est composé de quatre membres dont un professionnel du contrôle de gestion. Son mode de fonctionnement est satisfaisant et il se prononce à l'issue de chaque session sur l'acquisition des UE et des éléments constitutifs. Les conditions d'attribution de la licence professionnelle sont classiques et conformes au décret lié à l'obtention de ce diplôme.</p> <p>D'une façon générale, les conditions d'évaluation des étudiants, de même que les dispositifs mobilisés dans ce cadre, sont pertinents.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Divers dispositifs sont mobilisés pour suivre l'acquisition des compétences des étudiants. Le livret d'apprentissage est complet et bien construit, et permet de suivre ce que fait l'étudiant en entreprise. De même, il y a une fiche de liaison qui permet à l'entreprise de suivre les connaissances acquises par les étudiants lors de leur période de cours. Pour les étudiants en stage, il existe la convention de stage qui fixe le cadre des missions qui peuvent lui être confiées.</p> <p>L'ensemble du processus est très satisfaisant.</p> <p>La formation dispose d'un supplément au diplôme qui indique les compétences acquises. Il est complet.</p> <p>Cependant, il est regrettable que le portefeuille de compétences n'ait pas été réalisé.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le processus de suivi des diplômés n'est pas opérationnel. Les informations n'ont pas été fournies dans le dossier. Elles auraient pu permettre de mieux apprécier le taux d'insertion professionnelle à la sortie de licence et surtout, la qualité de cette insertion.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La gouvernance de la formation repose sur un conseil de perfectionnement dont le fonctionnement paraît satisfaisant. Il se réunit une fois par an. Il prend des décisions permettant d'améliorer l'efficacité de la formation. Son fonctionnement est pertinent et conforme à ce qui est attendu de ce type de conseil. On peut néanmoins relever qu'il est composé d'un trop grand nombre de membres. Les anciens diplômés et les étudiants en formation n'y sont pas représentés.</p> <p>L'évaluation des enseignements n'est pas réalisée. Cela fragilise le dispositif d'autoévaluation. Il appartient au conseil de perfectionnement de jouer son rôle en insistant sur la mise en place des dispositifs déterminants pour le pilotage efficace de la formation.</p>



# Observations de l'établissement

Nouméa, le 27 mai 2016



Le Président de l'Université  
de la Nouvelle-Calédonie

145, avenue James Cook  
BP R4 – 98851 Nouméa cedex  
Tel : (687) 29.02.90  
Fax : (687) 25.48.29

Au Président de l'HCERES

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

**Objet : notification des observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle métiers de la comptabilité contrôle de gestion B2017-EV-9830445S-S3LP170011624-015753-RT**

Veillez trouver ci-joint les réponses aux observations formulées pour la licence professionnelle précitée.

Le Président

Gaël LAGADEC

Gaël LAGADEC



## Observations sur le rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion  
Spécialité Contrôle de gestion

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016

Nom/prénom/qualité et coordonnées du porteur: MEYER Nadège, Maître de conférences en droit privé, [meyer@univ-nc.nc](mailto:meyer@univ-nc.nc)

### Points faibles

- Le nombre de dossiers de candidatures reste constant sur les dernières années. En revanche, l'adoption d'une politique de sélection plus draconienne décidée par le comité de sélection explique une baisse des effectifs des étudiants inscrits en licence professionnelle. En effet, les maîtres d'apprentissage présents au conseil de perfectionnement ont soulevé le faible niveau des étudiants. Afin de répondre au mieux aux attentes des entreprises et pour garantir la qualité du diplôme et des étudiants diplômés, l'équipe pédagogique et le comité de sélection ont fait le choix de relever les critères de sélection des candidats.
- Le nombre d'enseignants titulaires dispensant des enseignements dans la formation est effectivement faible. En revanche, la quasi-totalité des projets tutorés sont encadrés par des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires. En outre, le faible effectif des étudiants en licence professionnelle permet à chacun d'entre eux d'avoir un suivi individualisé en raison de la proximité qui se crée assez rapidement avec l'équipe pédagogique.
- L'évaluation des enseignements est réalisée conformément à la politique mise en place au niveau de l'université. Elle consiste en un questionnaire anonyme rempli par les étudiants sur chaque enseignement. Celui-ci est réalisé lors du dernier enseignement de chaque intervenant. Il est seulement à déplorer que les réponses au questionnaire ne permettent pas de faire évoluer les enseignements (absences de critiques ou d'observations pouvant être prises en compte pour améliorer les enseignements).